



Coppet le 6 Mars 1889

reçu

Monsieur L. Schützgenet Secrétaire Général
de la Société de Sauvage de Lac Léman à Genève

Monsieur

J'ai le regret de vous aviser que notre section compte
deux malades; le premier M. F. Gillicron facteur
après avoir été malade de rhumatismes articulaires pour lequel
il a été soigné par M. le Dr. Guder est rétabli et a repris
son service au bout d'une 15^e de jours; le second est notre
président, M. Maret, qui souffre depuis plus de 15 jours
de rhumatismes au coeur qui ont donné de sérieuses
inquiétudes. Tous deux m'ont fait demander en qualité de
commissaire et après avoir discuté avec M. Maret sur
la manière de procéder en cette occasion nous avons convenu
de vous demander s'il n'existe pas des formules de déclaration
pour les cas de maladie et de vous prier, dans l'affirmative,
de vouloir bien m'en envoyer.

M. Maret me charge aussi de vous dire qu'il est tombé
malade précisément le jour où il pensait se rendre à
votre convocation et de vous faire des excuses de n'y être
ni s'y rendre ni vous en aviser.

Agnez Monsieur L. Secrétaire Général, l'assurance de
ma considération distinguée

J. Bischoff



Monsieur L. Schützgebél
Secrétaire Général
de la Société de Sauvetage du Lac Léman
Genève
Chemin du Grand Pré

